



Les raisons pour lesquelles le Canada nécessite une stratégie nationale d'acquisition de matériel de construction navale

En juin 2010, le Gouvernement du Canada annonça l'arrivée si attendue d'une stratégie nationale d'acquisition de matériel de construction navale (*National Shipbuilding Procurement Strategy - NSPS*). L'organisation et l'instauration du NSPS permettent au gouvernement canadien de se miser dans la bonne voie pour assurer la protection de la souveraineté canadienne avec des vaisseaux adéquats, autant à l'étranger que sur le sol canadien. Le Professeur Peter Haydon remarque dans sa publication récente « Pourquoi le Canada nécessite une ligue navale » que bénéficier d'une ligue navale demande en effet la compétence solide et concrète du pays pour la supporter au niveau industriel. En effet, nous pouvons constater les effets néfastes de l'ancien cycle « boom-bust » de diverses industries canadiennes. Dans cette optique, le savoir représentatif de certains ingénieurs clés, de concepteurs et de constructeurs de navires est souvent adopté par d'autres pays qui promettent une meilleure stabilité d'emploi, provoquant ainsi un exode de talent. Voilà pourquoi qu'avec le NSPS, le gouvernement vise à tirer profit de la construction de navires de sorte à faciliter les systèmes de haute technologie, développant et entretenant ainsi les emplois de spécialistes. Évidemment, ceci garanti que l'investissement et les emplois demeurent au Canada et qu'ils peuvent être soutenus à long terme tout en procurant le gouvernement canadien avec les navires nécessaires.

Avec cet avis, nous sommes optimistes que le cycle néfaste de « boom-bust » cessera de tourmenter l'industrie de construction de navires. En s'engageant à une stratégie à long-terme, le gouvernement souhaite de créer une stabilité dans l'industrie et de permettre aux partenaires d'investir dans leur propre compétence face à la construction. Depuis la nouvelle de cette stratégie, plusieurs démarches ont été prises, comme la Journée d'industrie en Août 2010, le lancement d'une sollicitation d'intérêt et de qualification, la sélection de cinq chantiers naval et la promulgation d'un horaire voulu qui fut respecté jusqu'ici. De plus, le projet du *Joint Support Ship* (JSS) est entré dans une phase de réduction de risque et d'analyse de dessins, alors que l'industrie participe aussi aux discussions préliminaires concernant le brise-glace polaire de la garde côtière canadienne (*Canadian Coast Guard Polar Icebreaker*) et est dans la phase contractuelle de dessin de plusieurs autres vaisseaux pour la garde côtière. Le gouvernement du Canada est encouragé de poursuivre son engagement au NSPS pour assurer que les flottes Crown demeurent aptes de faire ce qui leur est demandé par le peuple canadien.

Pour assurer la souveraineté d'un pays maritime, il est primordial de soutenir une marine et une garde côtière compétentes, ce qui signifie d'avoir une habileté indigène de produire et de conserver les navires et l'équipement électronique sophistiqué nécessaire à la mise en vigueur de la souveraineté. Bien que le NSPS ne garantisse pas forcément ceci, il renforce tout de même la durabilité entre le gouvernement et l'industrie qui la supporte. Avec les changements de tendances avec les préoccupations maritimes, il est important plus que jamais que le gouvernement avance avec des projets considérables tels que le Navire de patrouille offshore en Arctique (*Arctic Offshore Patrol Ship – AOPS*), le brise-glace polaire (*Polar IceBreaker*), le Navire de support joint (*Joint Support Ship*) et le combattant de la surface canadienne (*Canadian Surface Combatant*).

NAVY LEAGUE  **LIGUE NAVALE**
Oceans of Opportunity *Une mer d'opportunité*

66 Lisgar Street, Ottawa, Ontario K2P 0C1

Toll Free / Sans frais : (800) 375-6289 • Emergency / En cas d'urgence : (613) 302-1744 • Fax / Téléc. : (613) 990-8701

Email / Courriel : national@navyleague.ca • www.navyleague.ca



En résumé, pourquoi est-ce que le Canada nécessite un NSPS? Le Canada doit être en mesure de protéger et faire respecter sa propre souveraineté, et pour ceci doit pouvoir bien

concevoir et construire des navires ainsi que leurs systèmes au Canada. Le gouvernement du Canada a fait un pas considérable vers l'avant avec l'avis de cette stratégie, et doit ici lors demeurer tenace dans son engagement.

NAVY LEAGUE  **LIGUE NAVALE**
Oceans of Opportunity *'Une mer d'opportunité*

66 Lisgar Street, Ottawa, Ontario K2P 0C1

Toll Free / Sans frais : (800) 375-6289 • Emergency / En cas d'urgence : (613) 302-1744 • Fax / Téléc. : (613) 990-8701

Email / Courriel : national@navyleague.ca • www.navyleague.ca